



## Lieu

Le camp de jour se déroule majoritairement à l'école primaire et certaines activités auront lieu au Centre Sportif de Daveluyville. Les groupes bénéficient des différentes installations de l'école et la Ville, dont les terrains sportifs et les aires de jeux dans les parcs.


## Clientèle

Afin de cibler adéquatement les activités à élaborer selon les groupes d'âge, le Camp de jour de Daveluyville accepte les enfants âgés de 5 ans et plus jusqu'à leur entrée au secondaire. L'âge minimal doit être atteint au 30 juin de l'année en cours.

## ***Votre enfant a besoin de...***

### Boîte à lunch

Chaque enfant doit avoir sa propre boîte à lunch. Étant donné le nombre important d'enfants fréquentant le camp de jour, veuillez prioriser des repas froids quand c'est possible. Nous avons aussi quelques micro-ondes pour réchauffer les repas.

Doit comprendre:	Interdit:
<ul style="list-style-type: none"><li>• Dîner</li><li>• Collation du matin</li><li>• Collation de l'après-midi</li><li>• Bouteille d'eau</li><li>• Sachet réfrigérant (ice-pack)</li></ul>	<p>Les aliments contenant des traces d'arachides ou de noix sont strictement interdits.</p> 



### Tenue vestimentaire

Le camp de jour est un endroit où l'on bouge ! Votre enfant doit se vêtir en conséquence afin d'en profiter au maximum. Nous suggérons que votre enfant porte:

- Un pantalon court (le port de la jupe ou de la robe n'est pas recommandé);
- Un chandail couvrant les épaules et le ventre;
- Des espadrilles ou des sandales fermées (INTERDIT DE PORTER DES « GOUGOUNES »);
- Une casquette ou un chapeau;

\* **BIJOUX:** Il est fortement suggéré de laisser les bijoux à la maison afin d'éviter les bris ou les pertes

\*\* **MÉTÉO:** Prévoyez des vêtements plus chauds lors des journées froides



## Sac à dos

Votre enfant doit avoir un sac à dos en tout temps contenant les items suivants: une paire de souliers d'intérieur, sa bouteille de crème solaire (FPS 30 minimum), un maillot de bain (jeux d'eau), une serviette de plage et un sous vêtement de rechange. Pour les plus jeunes, un ensemble complet de vêtements de rechange pourrait être très utile. Veuillez également prévoir un vieux « t-shirt » trop grand qui servira de pardessus lors des bricolages et des activités de peinture.

## Crème solaire (FPS 30 minimum)

Veuillez vous assurer que la crème solaire de votre enfant soit appliquée avant son arrivée au camp de jour. La prochaine application de la crème solaire se fera après le dîner. Il n'est pas du devoir de l'animateur de mettre la crème solaire à votre enfant. Il est donc important de sensibiliser votre jeune à l'importance de se mettre de la crème solaire et de demander de l'aide au besoin.

\* Les enfants devront appliquer leur crème solaire à l'extérieur \*

## Vestiaire

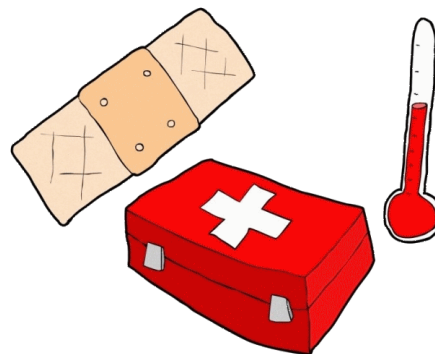
Il est important de bien placer les effets personnels de votre enfant dans le vestiaire et à chaque vendredi, vous devez rapporter **TOUS** les effets de votre enfant à la maison. Vous pourrez ainsi en faire le nettoyage et nous permettre de libérer le vestiaire pour la fin de semaine au cas où nous aurions des locations de salle.

## **Problème de santé...**

### Maladie

Votre enfant doit demeurer à la maison s'il présente l'un des symptômes suivants:

- Fièvre de 39°C ou plus ;
- Diarrhée;
- Vomissements au cours des 24 dernières heures;
- Éruption cutanée non diagnostiquée;
- Maladie infectieuse;
- Présence de parasites.



De plus, si votre enfant est souffrant au cours d'une journée, un responsable communiquera avec vous, afin que vous veniez le chercher.

## Médication

Selon la loi, nous ne pouvons pas administrer de médicaments à un enfant sans l'autorisation écrite du parent ou du tuteur légal. Donc, si votre enfant doit prendre une médication, vous devrez remplir le formulaire « autorisation d'administration d'un médicament » disponible auprès du responsable du Camp de jour (Maxence Bourassa). Une fois le formulaire rempli, les animateurs pourront assister votre enfant lors de l'administration du médicament en question.



## Horaire

Les activités du Camp de jour auront lieu du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

Toutefois, un service de garde est disponible avant et après le camp, soit de 7 h à 9 h et de 16 h à 17 h 45. Ce service est inclus dans les coûts d'inscription du Camp de jour. Veuillez prendre note que le Camp de jour et le service de garde seront ouverts pendant les deux semaines des vacances de la construction et les 19, 20, 21 et 22 août 2019, si le nombre d'inscriptions le permet.

## Arrivée au Camp de jour

Tous les jours, il est de la responsabilité des parents de s'assurer que son ou ses enfants sont pris en charge par un animateur avant de quitter les lieux. Les enfants se dirigeant seuls au Camp de jour doivent se rapporter à leur animateur dès leur arrivée, pour que la présence soit prise et ainsi éviter toute problématique. Il est important de noter qu'il ne sera pas possible de laisser votre enfant seul au Camp de jour avant 7 h, ni après 17 h 45, car aucun animateur ne sera sur place.

## Départ du Camp de jour

Les enfants ayant une autorisation écrite leur permettant de quitter le Camp de jour, pourront le faire sans problème. Les parents qui viennent chercher leurs enfants devront avertir l'animateur avant de quitter afin qu'il raye son nom sur la liste de présence. Une pièce d'identité pourrait être exigée. Si vous prévoyez qu'une autre personne vienne chercher votre enfant, vous devez nous en aviser par écrit ou par téléphone.

## Pochette communication

Dans le hall d'entrée de la salle communautaire, vous trouverez un pigeonnier avec les « pochettes messages » de vos enfants. Nous vous invitons à vérifier son contenu tous les jours en quittant le Camp, car plusieurs informations importantes s'y retrouvent.



## Règles de conduite des enfants

Le Camp de jour se réserve le droit d'annuler l'inscription d'un enfant qui persiste à nuire au bon fonctionnement des activités du camp. De plus, aucune violence verbale, physique, psychologique ou gestuelle ne sera tolérée vis-à-vis des enfants et du personnel du Camp de jour. Tout acte de vandalisme commis par un enfant sera facturé aux parents ou au tuteur légal.

## Règles de conduite des parents

Aucune violence verbale, physique, psychologique ou gestuelle ne sera tolérée vis-à-vis des enfants et du personnel du Camp de jour. Si une situation de ce genre se produit, la ville interviendra et la police sera contactée.

## Règles de vie du Camp de jour

- Je respecte les animateurs et les autres campeurs;
- Je respecte le matériel et les lieux;
- Je respecte les consignes données par les animateurs;
- Je participe activement aux activités.

Si votre enfant ne respecte pas l'une de ces règles, un avertissement lui sera donné. Au 3<sup>e</sup> avertissement, votre enfant sera retiré de l'activité pour 5 à 10 minutes et devra réfléchir à un geste réparateur qu'il devra effectuer afin de réparer le geste commis. Dans le cas de récidive, une gradation de sentence sera appliquée.



## Objets perdus et objets de valeur

Le Camp de jour n'est pas responsable des objets perdus ou volés. Nous vous conseillons fortement de laisser les objets de valeur à la maison. Il est d'ailleurs **INTERDIT** d'apporter des jeux électroniques et de l'argent au Camp de jour ou lors des sorties.



## Jouets

Les jouets au camp appartenant aux enfants doivent être laissés à la maison. L'équipe d'animation se réserve le droit de confisquer un jouet pour la journée. Il sera remis à l'enfant lors de son départ. Cette mesure évite les conflits entre les enfants.

## Voyages ou activités au Camp

Vous devrez avoir signé la feuille d'autorisation parentale pour que votre enfant puisse participer au voyage ou à l'activité. Nous vous demandons également de venir reconduire votre enfant **30 minutes avant** le départ du voyage ou le début de l'activité.

Lors des voyages, votre enfant devra porter des vêtements appropriés à la température (**T-shirt du camp de jour OBLIGATOIRE**) et un chapeau/casquette pour se protéger du soleil. Tout le matériel nécessaire pour le voyage doit se retrouver dans le sac à dos de votre enfant et **TOUS** les items doivent être identifiés.



## Paielement

- Un 1<sup>er</sup> paiement est exigé en remettant la feuille d'inscription officielle. Ce paiement doit inclure les journées choisies et les frais de sorties et d'activités. Le premier paiement tient compte des quatre premières semaines de camp inclusivement.
- Le 2<sup>e</sup> et dernier paiement est exigé au plus tard le 12 juillet 2019. Il équivaut au reste de l'été. Si un paiement n'est pas effectué dans ce délai, votre enfant se verra refuser l'accès au Camp jusqu'à ce que nous ayons reçu le paiement complet.
- Une journée réservée est une journée payée. Aucun remboursement ne sera effectué.
- Si l'enfant n'est pas inscrit pour les voyages ou activités spéciales, il ne pourra pas se présenter au Camp de jour la journée même et y participer. Aucun changement de dernière minute ne sera accepté.
- Vous pouvez également faire votre paiement en 1 seul versement.
- La seule façon de payer sera de déposer une enveloppe scellée avec votre paiement à l'intérieur. L'enveloppe devra être identifiée au nom de votre enfant et vous la déposerez dans la boîte de bois située dans le local de rangement du Camp de jour. Si vous payez par chèque, vous devez le libeller à: **Ville de Daveluyville**. Pour un paiement en argent, un reçu vous sera fourni via la pochette message de votre enfant.
- **\*\*\* Veuillez prendre note que pour chaque 5 minutes de retard, des frais de 3 \$ vous seront facturés.**

(Par exemple, pour un retard de 15 minutes, vous devrez payer 9 \$).



## Équipe du camp de jour 2019

- Maxence Bourassa, responsable: Beaver
- Benjamin Gagné : Bidule
- Joanie Laquerre : Blue
- Mathylde Tavernier : Stitch
- Alycia Houle : Agua
- Annabelle Houle : Splash
- Kim Laquerre : Étincelle

## Comment nous joindre

- Nous avons un téléphone cellulaire où vous pouvez nous joindre en tout temps:  
**819-350-9293**
- Vous pouvez aussi visiter notre page Facebook: Camp de jour Daveluyville — Officiel
- Pour la facturation,/inscription vous pouvez joindre Elyse Maheu, adjointe par intérim aux loisirs: 819-367-3395 ou par courriel au [loisirs@ville.daveluyville.qc.ca](mailto:loisirs@ville.daveluyville.qc.ca)
- Pour toute problématique majeure, vous pouvez joindre Pauline Vrain, directrice générale adjointe au 819 367-3395 poste 2224 ou par courriel à [dga@ville.daveluyville.qc.ca](mailto:dga@ville.daveluyville.qc.ca)